

Date de convocation : 30/08/2024 Date d'affichage : 30/08/2024 Nbre de conseillers : En exercice : 14 Présents : 8 Votants : 13	L'an deux mille vingt-quatre, le cinq septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire. Étaient présents Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, Christian LAN, Mme Madeleine BARBELETTE, Mr Didier PETITPAS, Mme Laëtitia SALIOT, Mr Anthony PRUNIER.
---	--

Absents excusés :

Mr Boris BOYAVAL donne pouvoir à Mr Christian LAN
Mr Bertrand MONTEBAULT donne pouvoir à Mme Colette PENDRIGH
Mr Michel LÉBOUC donne pouvoir à Mr Didier PETITPAS
Mr Nicolas MARTINAIS donne pouvoir à Mr André PHILIPOT
Mme Sylvie COUPE donne pouvoir à Mme Stéphanie GARNIER
Mr Patrick DEMARQUET

N°93 - 2024

Modification budgétaire n°3 - budget Commune

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que les crédits inscrits au budget primitif sont insuffisants. Il propose de modifier les crédits budgétaires de la façon suivante :

Dépenses Fonctionnement	Article 023 – Virement à la Section d'Investissement	+ 25 743.87 €
Recettes Fonctionnement	Article 7478 – Participation autres organismes	+ 25 743.87 €
Recettes d'Investissement	Article 021 – Virement de la Section de Fonctionnement	+ 25 743.87 €
Dépenses d'Investissement	Article 1323 – Subvention d'investissement - Département	+ 25 743.87 €

Envoyé en préfecture le 12/09/2024

Reçu en préfecture le 12/09/2024

Publié le

ID : 035-213501380-20240905-DM3_93-BF

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité :

- **DE VALIDER** la proposition de la décision modificative n°3 sur le budget Commune
- **DE MODIFIER** l'affectation des crédits budgétaires comme présenté ci-dessus
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjointe déléguée à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
Le Maire.

Certifié exécutoire, après transmission
En Préfecture le
Et publication le

